Conseil du 2 Août

Présents : Annie, Daniel, Colette, Jean-Philippe, Evelyne et Dominique

Excusée : Emilie

Absente : Blandine.

1 – Personnel :

Mme le Maire expose :

- qu'Eric a droit à une Nouvelle Bonification Indiciaire de 10 points pour fonctions polyvalentes liées à l'entretien, à la salubrité, à la conduite de véhicules et tâches techniques : oui à l'unanimité.
- Que suite à un problème de santé, Eric va être arrêté 1 mois à partir du 21 août. Elle propose de faire effectuer le remplacement par Nicolas Kaud : oui à l'unanimité.
- Que Sandrine Raffinat a décidé de rompre le contrat de 35h avec Creuse Grand Sud. Elle ne fera plus que 21h à Faux et à La Villedieu.
  Elle n'avait pas mandaté correctement le réseau de chaleur alors qu'il lui avait été indiqué par la Trésorerie que la facturation n'était pas correcte. Les bordereaux de titres avaient été rejetés. Elle remercie Séverine qui est venue spécialement sur ses congés pour reprendre toute la facturation. Une lettre d'excuses a été envoyée aux abonnés.
- Que Sandrine Raffinat avait demandé que la Mairie soit ouverte le samedi matin. Elle vient de décider de ne plus venir les samedis 3 et 31 sans en référer à la Mairie.
- Les difficultés rencontrées dans la gestion des fiches de paye de Marie-Hélène. Un courrier lui a été adressé pour pouvoir assurer le suivi des IJ. Jacqueline prolonge son arrêt de 3/09 au 20/09. Ludivine poursuivra son remplacement.
- Que la fin du Contrat d'Isabelle avec le Centre de Gestion (17h30/semaines) se termine le 31 août.
  Elle propose qu'elle effectue le remplacement de Sandrine (14h/semaine) à partir de septembre : oui à l'unanimité.
- Julien va remplacer Alain qui part à la retraite à partir du 2 septembre : oui à l'unanimité.

2 – Mme le Maire propose de rédiger une lettre de soutien pour le PC déposé par M. Martinat pour un Hangar : oui à l'unanimité.

3 – M. Tarnaud expose la demande de M. Lerousseau pour louer un terrain à Pigerolles derrière la Mairie : oui à l'unanimité.

Un avenant sera ajouté au bail existant.

Mme Faure expose une demande de Mme Sandrine Deguillaume pour modifier le chemin de Chaumont à Neuvialle : oui à l'unanimité. Mme Deguillaume et M Caunet seront invités à la Mairie pour finaliser cette modification.

4 – Suite à l'incendie à Verginas, les pompiers qui ont travaillé toute la nuit ont déjeuner au Rouge Gorge. Mme le Maire propose de leur offrir le repas : oui à l'unanimité.

De la même manière les repas des intervenants du spectacle Pyros seront pris en charge par la Mairie.

5 – Mme le Maire rappelle l'obligation d'utiliser les adresses communiquée par la Poste. L'adresse « le bourg » n'existe plus.

6- Plaquettes pour réseau de chaleur : un renouvellement pour un an est proposé.

7- Paroles de conteurs : Une erreur de frappe dans le montant de la subvention 200€ au lieu de 600€ nous conduit à délibérer pour une subvention complémentaire de 400€ : oui à l'unanimité.

6 – Mme le Maire lit la motion rédigée suite aux évènements de Faux-la-Montagne :

Motion pour « bien vivre ici »

Les masques sont tombés. Début juillet, alors que le collectif de « l'An Zéro » organisait, une réunion publique d'information sur le festival l'An Zéro à Pigerolles, un groupe d'opposants au projet, a fait irruption. Ce fut brutal. Des journalistes du quotidien La Montagne ainsi qu'un reporter de France Bleu Creuse étaient là. Ils en témoignent. « On était à la limite du mauvais geste ». Ils rapportent les insultes et les menaces qui fusent. « Vous n'êtes pas les bienvenus ! C'est pas assez clair ? Cassez-vous ! Cassez-vous ! » ou encore « Juste pour être très clair : vous avez le temps d'annuler. Nous, on vous demande pas d'annuler. On vous dit : c'est annulé. On a décidé d'annuler. Oui, c'est une menace. »

Sur des photos de La Montagne, on voit des visages connus invectiver les organisateurs comme celui d'un leader d'Eymoutiers, des « ultras» de Faux la Montagne et de Gentioux, des ex-zadistes de Notre-Dame-des-Landes.

Jean-Baptiste Moreau, seul député du département écrit : « La dérive totalitaire de l'ultra-gauche du plateau de Millevaches est inquiétante. Persuadés de détenir seuls la vérité, ils s'opposent à toute autre organisation qui viendrait empiéter sur leur fonds de commerce, ils rêvent d'une société totalitaire qui nie toute démocratie. Ils menacent, sont anti-société de consommation, anti-propriété, mais se jugent seuls propriétaires du plateau et de son esprit.».

Alors que la Commune de Gentioux-Pigerolles est reconnue pour son engagement dans les circuits courts comme « Territoire bio engagé », elle voit son image brouillée par des discours oiseux, politico anarchisant. Elle subit ces évènements tout comme l'agriculteur où devait se dérouler ce festival dont le projet inscrit dans une boucle verte vertueuse ne pouvait que trouver sa place dans cette grande réflexion.
Il en résulte un préjudice pour la Commune, pour Creuse Grand Sud et pour le territoire élargi.
Aujourd'hui cette « mouvance» autoproclamée, qui n'est pas le Plateau, a décidé qu'elle représentait le Plateau. Cette mouvance, qui voit un ennemi dans tout élu ou représentant de l'état, se montre sous son vrai visage : incapacité au dialogue, incapacité à l'écoute, incapacité à être force de proposition, agressivité, confiscation du territoire et de la parole..
Comment peut-on entendre et accepter la violence des gestes et l'agressivité des propos d'une « population », qui a été soutenue et accueillie par certains élus de Creuse Grand Sud, sans se dire que l'image de ce territoire qui se dit « terre d'accueil » a été malmenée, trahie ?

Il est intolérable que des agriculteurs, des entrepreneurs, des associations ne puissent pas s'épanouir, créer des emplois, travailler en paix sur ce Plateau sans être l'objet de malveillances, d'incendies et d'intimidations qui apparaissent de plus en plus comme une façon d'imposer un mode de vie totalitaire.
Dans ces conditions, à quoi bon un « plan particulier pour la Creuse » si tout projet est bloqué par cette « mouvance » d'ultras contestataires ?
L'hyper individualisme et l'éloge du moi conduisent à renforcer l'idée selon laquelle l'identitaire est essentiel. On est sur la reconnaissance de la différence qui conduit à la différence des droits. En oubliant l'intérêt général, on a laissé s'installer des particularismes et des revendications communautaristes contraires aux principes de la République. Notre société s'habitue au pire. Pour avoir la paix sociale, on cède aux caprices. Non, leurs mots ne doivent pas devenir force de loi !
Comment a-t-on pu laisser déraper la situation à ce point ?
Nous avons honte pour notre territoire.

Nous, élus de la Commune de Gentioux-Pigerolles déplorons la situation actuelle. Par cette motion, nous tenons à exprimer notre très vive inquiétude quant à cette « main mise sur le territoire », nous souhaitons :

- Que la lumière soit faite sur les différents sabotages et différentes menaces de ces dernières années.
- Que les services de l'Etat accompagnent l'implantation d'agriculteurs, de forestiers, d'entrepreneurs afin qu'ils puissent exercer et s'organiser en toute légalité, toute sérénité et de manière équitable sur le Plateau.
- Que la MSA s'interroge sur le mitage d'installations, en dehors de tout réseau, au seul nom d'une cotisation solidarité. Que la maîtrise de l'accès au foncier reste sous la tutelle de l'Etat. (Projet de syndicat de la Montagne)
- Que les élus de la République ne soient plus considérés comme des ennemis en ce temps où la mode est au rejet de la démocratie élective. Démocratie élective qui laisse tout de même à chacun une occasion égale de s'exprimer à

travers le vote sans que ça ne soit pas la porte ouverte à une société des minorités agissantes.

- Que l'Education nationale veille à l'agrément des intervenants qui entrent dans les écoles, les collèges et les lycées. L'Ecole est un lieu fragile qu'il faut protéger de tout prosélytisme.
- Que la CAF approfondisse le bien fondé et la véracité de certaines demandes de subventions pour des « espaces de vie sociale » de manière à ce que le concept de « vie sociale et solidaire » reprenne tout son sens.
- Qu'à l'heure où un poste de chargé de mission d'accueil va être créé sur Creuse Grand Sud qu'une réflexion des élus soit lancée sur les pré-requis nécessaires à un accueil réussi : travail, logement, santé éducation…
- Que tout évènement mobilisateur pour l'avenir de la planète puisse être accueilli sur ce territoire où Creuse Grand Sud met au cœur de son projet l'excellence environnementale : qualité de l'eau, circuits courts, zéro déchet…

Adoptée à l'unanimité.